

Contribution de Penser public au Projet de loi pour l'efficacité de la fonction publique Mai 2024

LES PROPOSITIONS DE PENSER PUBLIC

Réaffirmer les valeurs et principes du service public

Proposition 1	Vocation, défense de l'intérêt public	Inscrire dans le code de la fonction publique, en préambule, un article sur la notion d'intérêt public et de la mission des fonctionnaires dans la défense de l'intérêt public ¹ .	Vecteur législatif
Proposition 2	Modèle français de service public	Compléter le statut de la fonction publique par une charte des valeurs faisant référence au modèle français de service public et aux grands principes qui le régissent sur le plan juridique (continuité égalité, adaptabilité ou mutabilité) ² . La charte de valeurs serait remise à tout nouveau recruté dans la fonction publique. Il en accuserait réception lors de l'embauche.	Vecteur législatif
Proposition 3	Droits et devoirs du fonctionnaire	Tout nouveau recruté dans la fonction publique reçoit, six mois après son embauche, une première formation en matière de déontologie, et pur l'encadrement, une formation renforcée.	Vecteur législatif
Proposition 4	Contraintes du service public	Faire connaître au niveau national comme au sein de chaque employeur public le niveau d'engagement des agents et de leur encadrement que représente le travail la nuit, le samedi, le dimanche et jours fériés dans le cadre de la continuité du service public. ³	Vecteur réglementaire

Valoriser les nouvelles opportunités de carrière au sein du service public

Proposition 5	Référentiel des emplois et des compétences / Observatoire des métiers	Faire du référentiel des emplois et des compétences le socle commun des politiques de mobilité et de développement professionnel. Créer un observatoire des métiers ⁴ , chargé d'analyser l'environnement, les nouveaux défis, notamment Grandes Transitions (démographique, écologique,	Vecteurs législatif et réglementaire
----------------------	--	---	--------------------------------------

¹ A l'instar du statut de la fonction publique de l'Union européenne « Le fonctionnaire doit s'acquitter de ses fonctions et régler sa conduite en ayant uniquement en vue les intérêts de l'Union. Il ne sollicite, ni accepte aucune instruction d'aucun gouvernement, autorité, organisation ou personne extérieure à son institution. Il remplit les fonctions qui lui sont confiées de manière objective et impartiale et dans le respect de son devoir de loyauté envers l'Union. » Titre II, article 11, RÈGLEMENT No 31 (C.E.E) 11 (C.E.E.A.) cf note d'enjeux « quelle administration pour l'Union européenne en 2024 », Penser public avril 2024.

² Cf texte de la charte des valeurs de Penser public

³ Nouvelle rubrique, au-delà de l'indicateur sur les astreintes, à introduire dans le rapport social unique fixé par le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020. Cf également l'arrêté du 7 mai 2021 fixant pour la fonction publique de l'État la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales.

⁴ A l'instar de l'Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance, association Loi de 1901, géré paritairement par les employeurs et organisations salariales, Structure permanente de veille, l'Observatoire conçoit et met en œuvre des outils (indicateurs, enquêtes, groupes de travail...) permettant de suivre et d'anticiper les conséquences des évolutions économiques, organisationnelles, technologiques, sociétales, démographiques... sur les métiers dans l'assurance. Depuis sa création en 1996, il contribue à la modernisation du dispositif professionnel d'appui à la gestion des ressources humaines prévu par la Convention collective nationale des sociétés d'assurances du 27 mai 1992.

		économique, technologique...) auxquels est confrontée l'Administration et les manières d'y répondre en termes de recrutement ou formation des agents et de leur encadrement ⁵ .	
Proposition 6	Formation préalable à l'emploi	Développer la formation préalable à l'emploi ⁶ ; faire des employeurs publics, sur les trois versants de la fonction publique, des promoteurs de ce nouveau mode de recrutement.	Vecteur législatif

Généraliser les nouveaux collectifs de travail

Proposition 7	Équipe de travail	Dans tous les métiers ou filières, décrits dans le répertoire commun des métiers de la fonction publique ⁷ , redéfinir en même temps que les emplois les collectifs de travail auxquels ils se rattachent. Revoir les composantes de la rémunération dans la fonction publique, pour introduire à côté de la partie statutaire et de la partie indemnitaire une forme d'intéressement collectif ⁸ .	Vecteur législatif et réglementaire
Proposition 8	Filière, gestion de carrière et accès à des fonctions d'encadrement	Valoriser, filière par filière, les dispositifs de validation des acquis de l'expérience et faire évoluer les règles, dans chaque filière, concernant les promotions internes suite notamment à une formation certifiante). Relancer ainsi l'ascenseur social, argument fort historiquement pour le recrutement dans la fonction publique.	Vecteur législatif et réglementaire

Libérer les énergies

Proposition 9	Aspects managériaux	Libérer les énergies au sein du service en redonnant aux agents et à leur encadrement des marges d'autonomie, et en faisant le pari de la confiance. Développer, dans ce cadre, le modèle de pair à pair, permettant d'accompagner l'encadrement dans ses évolutions, en complément a du management hiérarchique traditionnel. Ce modèle, qui privilégie la collaboration et le partage d'expériences, plus que la compétition entre entités, a fait ses preuves car il est particulièrement bien adapté à la culture du service public. Il favorise l'efficacité de l'action publique.	Vecteur RH
----------------------	----------------------------	---	------------

⁵ Cela se construit au niveau national mais aussi européen. Cf note d'enjeux « quelle Administration pour l'Union européenne en 2024 ? », Penser public, avril 2024

⁶ Le décret qui doit redéfinir le périmètre de la POEI (préparation opérationnelle à l'emploi individuelle) n'est pas encore paru ; une délibération de France Travail, no 2024-29, publiée au Bulletin officiel du 30 avril détaille cependant les nouvelles conditions de mobilisation de ce dispositif.

⁷ Le répertoire des métiers de la fonction publique, commun aux trois versants de la fonction publique, recense 1 069 métiers et 29 domaines fonctionnels ou filières. Il vise à faciliter la connaissance des métiers de la fonction publique, des compétences qui y sont associées et à faciliter les mobilités, notamment entre versants. Il constitue un outil tant pour les DRH que pour les agents publics ou ceux qui souhaitent rejoindre le service public.

⁸ Contrairement à la *participation* qui est axée sur les bénéficiaires, l'*intéressement* mise sur les performances des équipes et le travail collectif. A l'instar des dispositifs d'intéressement collectif existant dans le secteur privé pourrait être imaginée une forme d'intéressement collectif des équipes, récompensant les efforts faits en matière de maîtrise budgétaire et de performance globale. Les entreprises créent des richesses et peuvent donc en redistribuer une partie mais le service public, lui, crée de la valeur ne serait-ce qu'en rendant des services d'intérêt général et qu'en contribuant à la cohésion sociale et territoriale, jusqu'au niveau national.

À propos de Penser public

Le think tank Penser public est une association loi 1901, à but non lucratif, de professionnels du service public, issus des 3 versants de la haute fonction publique (État, territoriale, hospitalière) et de la Sécurité sociale. L'association est aussi ouverte à toute personne désireuse de partager des propositions sur la transformation publique, sous l'angle RH et management.

Nous sommes convaincus que les services publics créent une valeur sociale irremplaçable mais qu'ils doivent se transformer en profondeur pour répondre aux enjeux du XXIème siècle et exploiter les opportunités que sont : les grandes transitions (démographique, écologique, économique, l'organisation du travail, l'apport du numérique...), la capacité des citoyens à co-produire le service, la demande des nouvelles générations de fonctionnaires pour des modes RH renouvelés.

Penser public, c'est penser citoyen, c'est aussi penser le rôle des agents publics et de leur encadrement.

L'association a pour vocation de formuler des propositions destinées aux décideurs politiques et versées au débat public.

Contacts

David Clair Président david.clair@penserpublic.org
Gilles Duthil Directeur gilles.duthil@penserpublic.org
Linkedin https://www.linkedin.com/company/Penserpublic Site www.penserpublic.org